

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24720009000014

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES DE SABLE SUR SARTHE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	38
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	43
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
A4 - Etat des provisions	50
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	51
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	52
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	60
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	67
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	68
C3.2 - Liste des établissements publics créés	69
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	71

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	72
--	----

D2 - Arrêté et signatures

73

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 72984	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN	BP 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	29421
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	509
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
21782219.00	0.00	740.36	278.56

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	703	291
2	Produit des impositions directes/population	362	290
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	742	345
4	Dépenses d'équipement brut/population	248	78
5	Encours de dette/population	326	192
6	DGF/population	96	48
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.529	0.392
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.983	0.900
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.335	0.227
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.440	0.555

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	30 418 000,00	30 418 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	30 418 000,00	30 418 000,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	9 304 000,00	9 304 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 304 000,00	9 304 000,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	39 722 000,00	39 722 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 015 390,00	0,00	4 966 000,00	4 966 000,00	4 966 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 535 000,00	0,00	10 948 000,00	10 948 000,00	10 948 000,00
014	Atténuations de produits	10 809 791,00	0,00	10 390 000,00	10 390 000,00	10 390 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 975 000,00	0,00	2 572 000,00	2 572 000,00	2 572 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 335 181,00	0,00	28 876 000,00	28 876 000,00	28 876 000,00
66	Charges financières	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
67	Charges exceptionnelles	76 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	318 238,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 049 419,00	0,00	29 210 000,00	29 210 000,00	29 210 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 731 000,00		316 000,00	316 000,00	316 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	800 000,00		892 000,00	892 000,00	892 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 531 000,00		1 208 000,00	1 208 000,00	1 208 000,00
TOTAL		31 580 419,00	0,00	30 418 000,00	30 418 000,00	30 418 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 418 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	37 300,00	0,00	34 300,00	34 300,00	34 300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 441 700,00	0,00	2 626 700,00	2 626 700,00	2 626 700,00
73	Impôts et taxes	18 163 739,00	0,00	18 915 000,00	18 915 000,00	18 915 000,00
74	Dotations et participations	8 645 680,00	0,00	8 735 000,00	8 735 000,00	8 735 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 146,29	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
Total des recettes de gestion courante		29 308 565,29	0,00	30 347 000,00	30 347 000,00	30 347 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		29 315 565,29	0,00	30 368 000,00	30 368 000,00	30 368 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL		29 355 565,29	0,00	30 418 000,00	30 418 000,00	30 418 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 418 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 158 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	318 871,70	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
204	Subventions d'équipement versées	127 378,11	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 890 435,81	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 442 176,86	0,00	539 000,00	539 000,00	539 000,00
	Total des opérations d'équipement	7 338 742,36	0,00	6 438 000,00	6 438 000,00	6 438 000,00
	Total des dépenses d'équipement	11 117 604,84	0,00	7 307 000,00	7 307 000,00	7 307 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	285 337,01	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 348 000,00	0,00	1 252 000,00	1 252 000,00	1 252 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000 058,15	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 653 395,16	0,00	1 947 000,00	1 947 000,00	1 947 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	897 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 668 000,00	0,00	9 254 000,00	9 254 000,00	9 254 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 640 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL	16 308 000,00	0,00	9 304 000,00	9 304 000,00	9 304 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 304 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 077 505,94	0,00	4 581 000,00	4 581 000,00	4 581 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 788 000,00	0,00	1 945 000,00	1 945 000,00	1 945 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 865 505,94	0,00	6 526 000,00	6 526 000,00	6 526 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 015 800,00	0,00	1 070 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	41 630,99	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 150 058,15	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 207 689,14	0,00	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	897 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 970 195,08	0,00	8 096 000,00	8 096 000,00	8 096 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 731 000,00	0,00	316 000,00	316 000,00	316 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	800 000,00	0,00	892 000,00	892 000,00	892 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 131 000,00	0,00	1 208 000,00	1 208 000,00	1 208 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	16 101 195,08	0,00	9 304 000,00	9 304 000,00	9 304 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 304 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 158 000,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 966 000,00		4 966 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 948 000,00		10 948 000,00
014	Atténuations de produits	10 390 000,00		10 390 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 572 000,00		2 572 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	300 000,00	0,00	300 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	20 000,00	892 000,00	912 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		316 000,00	316 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		29 210 000,00	1 208 000,00	30 418 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 418 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 000,00	0,00	195 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	50 000,00	50 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 252 000,00	0,00	1 252 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 438 000,00		6 438 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	195 000,00	0,00	195 000,00
204	Subventions d'équipement versées	132 000,00	0,00	132 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	539 000,00	0,00	539 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 000,00	0,00	500 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 254 000,00	50 000,00	9 304 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 304 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	34 300,00		34 300,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 626 700,00		2 626 700,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	18 915 000,00		18 915 000,00
74	Dotations et participations	8 735 000,00		8 735 000,00
75	Autres produits de gestion courante	36 000,00	0,00	36 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 000,00	50 000,00	71 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		30 368 000,00	50 000,00	30 418 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 418 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 070 000,00	0,00	1 070 000,00
13	Subventions d'investissement	4 581 000,00	0,00	4 581 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 945 000,00	0,00	1 945 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 000,00	0,00	500 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		892 000,00	892 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		316 000,00	316 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		8 096 000,00	1 208 000,00	9 304 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 304 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	5 015 390,00	4 966 000,00	4 966 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	116 630,00	116 630,00	116 630,00
60611	Eau et assainissement	85 060,00	85 060,00	85 060,00
60612	Energie - Electricité	181 000,00	209 200,00	209 200,00
60613	Chauffage urbain	123 000,00	123 000,00	123 000,00
60621	Combustibles	3 850,00	3 850,00	3 850,00
60622	Carburants	81 500,00	82 600,00	82 600,00
60623	Alimentation	446 850,00	513 700,00	513 700,00
60624	Produits de traitement	300,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	93 160,00	93 720,00	93 720,00
60631	Fournitures d'entretien	24 690,00	24 690,00	24 690,00
60632	Fournitures de petit équipement	54 110,00	54 510,00	54 510,00
60633	Fournitures de voirie	510 000,00	484 000,00	484 000,00
60636	Vêtements de travail	50 000,00	50 150,00	50 150,00
6064	Fournitures administratives	29 540,00	29 210,00	29 210,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	43 250,00	43 250,00	43 250,00
6067	Fournitures scolaires	1 830,00	1 830,00	1 830,00
6068	Autres matières et fournitures	42 890,00	43 390,00	43 390,00
6078	Autres marchandises	8 500,00	8 500,00	8 500,00
611	Contrats de prestations de services	263 000,00	340 500,00	340 500,00
6132	Locations immobilières	51 000,00	51 000,00	51 000,00
6135	Locations mobilières	43 070,00	43 070,00	43 070,00
61521	Entretien terrains	133 300,00	138 300,00	138 300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	74 460,00	62 460,00	62 460,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	16 900,00	21 000,00	21 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 045 000,00	923 000,00	923 000,00
61524	Entretien bois et forêts	9 800,00	9 800,00	9 800,00
61551	Entretien matériel roulant	51 600,00	51 600,00	51 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	48 540,00	48 540,00	48 540,00
6156	Maintenance	86 200,00	88 200,00	88 200,00
6161	Multirisques	7 580,00	7 580,00	7 580,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	50 000,00	2 500,00	2 500,00
6168	Autres primes d'assurance	46 940,00	48 390,00	48 390,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	15 720,00	15 720,00	15 720,00
6184	Versements à des organismes de formation	60 500,00	61 000,00	61 000,00
6188	Autres frais divers	1 450,00	1 450,00	1 450,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	300,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	406 790,00	379 100,00	379 100,00
6228	Divers	70 220,00	75 760,00	75 760,00
6231	Annonces et insertions	28 370,00	22 370,00	22 370,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 920,00	6 920,00	6 920,00
6233	Foires et expositions	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6236	Catalogues et imprimés	21 600,00	21 350,00	21 350,00
6237	Publications	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6238	Divers	4 620,00	4 620,00	4 620,00
6247	Transports collectifs	27 380,00	37 710,00	37 710,00
6251	Voyages et déplacements	13 420,00	13 420,00	13 420,00
6256	Missions	9 350,00	9 350,00	9 350,00
6257	Réceptions	60 420,00	49 720,00	49 720,00
6261	Frais d'affranchissement	10 150,00	10 150,00	10 150,00
6262	Frais de télécommunications	39 350,00	39 350,00	39 350,00
627	Services bancaires et assimilés	2 680,00	2 680,00	2 680,00
6281	Concours divers (cotisations)	60 680,00	63 080,00	63 080,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	6 300,00	6 300,00	6 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 700,00	17 700,00	17 700,00
6284	Redevances pour services rendus	4 370,00	4 870,00	4 870,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	232 450,00	232 450,00	232 450,00
6288	Autres services extérieurs	150,00	10 150,00	10 150,00
63512	Taxes foncières	10 100,00	36 100,00	36 100,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 850,00	5 850,00	5 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 535 000,00	10 948 000,00	10 948 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	14 000,00	40 000,00	40 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	181 607,00	262 939,00	262 939,00
6218	Autre personnel extérieur	12 500,00	9 925,00	9 925,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	30 040,00	32 004,00	32 004,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	115 152,00	121 999,00	121 999,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	71 588,00	79 691,00	79 691,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 646 002,00	4 744 000,00	4 744 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	105 630,00	111 998,00	111 998,00
64118	Autres indemnités titulaires	864 000,00	918 999,00	918 999,00
64131	Rémunérations non tit.	1 546 200,00	1 528 006,00	1 528 006,00
6417	Rémunérations des apprentis	9 000,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 172 340,00	1 210 997,00	1 210 997,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 535 820,00	1 611 996,00	1 611 996,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	60 320,00	63 997,00	63 997,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	105 139,00	134 265,00	134 265,00
64731	Allocations chômage versées directement	36 988,00	26 988,00	26 988,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 770,00	34 883,00	34 883,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 904,00	3 313,00	3 313,00
014	Atténuations de produits	10 809 791,00	10 390 000,00	10 390 000,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	350 000,00	380 000,00	380 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	6 728,00	7 578,00	7 578,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	7 000,00	7 000,00	7 000,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	529 693,00	529 693,00	529 693,00
739211	Attributions de compensation	9 001 579,00	8 528 729,00	8 528 729,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	914 791,00	937 000,00	937 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 975 000,00	2 572 000,00	2 572 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	37 000,00	37 000,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	152 000,00	729 000,00	729 000,00
6531	Indemnités	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	14 000,00	8 000,00	8 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6535	Formation	5 400,00	5 400,00	5 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 500,00	9 000,00	9 000,00
6542	Créances éteintes	5 600,00	5 600,00	5 600,00
6553	Service d'incendie	616 000,00	614 000,00	614 000,00
65548	Autres contributions	247 000,00	261 000,00	261 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	500,00	500,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	30 000,00	30 000,00	30 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	600,00	600,00	600,00
657362	Subv. fonct. CCAS	72 000,00	67 000,00	67 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	500,00	500,00	500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	665 500,00	647 000,00	647 000,00
65888	Autres	400,00	400,00	400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		28 335 181,00	28 876 000,00	28 876 000,00
66	Charges financières (b)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	287 000,00	274 000,00	274 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	13 000,00	26 000,00	26 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	76 000,00	4 000,00	4 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	15 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	57 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	318 238,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		29 049 419,00	29 210 000,00	29 210 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 731 000,00	316 000,00	316 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	800 000,00	892 000,00	892 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporables	800 000,00	892 000,00	892 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 531 000,00	1 208 000,00	1 208 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 531 000,00	1 208 000,00	1 208 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 580 419,00	30 418 000,00	30 418 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			30 418 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	109 932,29
Montant des ICNE de l'exercice N-1	109 932,29
= Différence ICNE N – ICNE N-1	26 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	37 300,00	34 300,00	34 300,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	6 100,00	6 100,00	6 100,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	22 100,00	19 100,00	19 100,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	9 100,00	9 100,00	9 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 441 700,00	2 626 700,00	2 626 700,00
7018	Autres ventes de produits finis	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	32 500,00	32 500,00	32 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	164 600,00	164 600,00	164 600,00
70631	Redevances services à caractère sportif	256 000,00	320 000,00	320 000,00
7066	Redevances services à caractère social	406 000,00	437 000,00	437 000,00
70688	Autres prestations de services	8 500,00	8 500,00	8 500,00
7078	Autres marchandises	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 243 500,00	1 349 000,00	1 349 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	56 500,00	57 000,00	57 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	124 700,00	120 200,00	120 200,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	90 000,00	76 000,00	76 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	41 000,00	44 000,00	44 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 400,00	4 900,00	4 900,00
73	Impôts et taxes	18 163 739,00	18 915 000,00	18 915 000,00
73111	Impôts directs locaux	5 914 221,00	6 875 802,00	6 875 802,00
73112	Cotisation sur la VAE	2 827 381,00	2 866 000,00	2 866 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	424 051,00	450 000,00	450 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	439 325,00	445 000,00	445 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	429 841,00	72 000,00	72 000,00
73211	Attribution de compensation	10 991,00	10 991,00	10 991,00
73221	FNGIR	4 173 046,00	4 173 046,00	4 173 046,00
7338	Autres taxes	862,00	161,00	161,00
7362	Taxes de séjour	23 000,00	23 000,00	23 000,00
7382	Fraction de TVA	3 921 021,00	3 999 000,00	3 999 000,00
74	Dotations et participations	8 645 680,00	8 735 000,00	8 735 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	2 882 382,00	2 815 616,00	2 815 616,00
744	FCTVA	150 000,00	150 000,00	150 000,00
74718	Autres participations Etat	58 000,00	52 000,00	52 000,00
7473	Participat° Départements	204 000,00	204 000,00	204 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	125 000,00	125 000,00
7478	Participat° Autres organismes	667 680,00	704 000,00	704 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	2 313 055,00	2 313 055,00	2 313 055,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0,00	1 990 115,00	1 990 115,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	2 020 490,00	30 375,00	30 375,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	350 073,00	350 839,00	350 839,00
75	Autres produits de gestion courante	20 146,29	36 000,00	36 000,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	36 000,00	36 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	146,29	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		29 308 565,29	30 347 000,00	30 347 000,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 000,00	21 000,00	21 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	20 000,00	20 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	6 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		29 315 565,29	30 368 000,00	30 368 000,00
= a+b+c+d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	40 000,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	40 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		29 355 565,29	30 418 000,00	30 418 000,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 418 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	318 871,70	195 000,00	195 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	102 213,40	0,00	0,00
2031	Frais d'études	196 200,00	195 000,00	195 000,00
2051	Concessions, droits similaires	20 458,30	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	127 378,11	132 000,00	132 000,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	74 574,60	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	52 803,51	21 000,00	21 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	111 000,00	111 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 890 435,81	3 000,00	3 000,00
2132	Immeubles de rapport	1 785 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	15,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	13 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 948,00	3 000,00	3 000,00
2182	Matériel de transport	16 762,68	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	23 891,29	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 016,14	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 802,70	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 442 176,86	539 000,00	539 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	518 942,32	150 000,00	150 000,00
2313	Constructions	62 976,38	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	860 258,16	389 000,00	389 000,00
2018001	Opération d'équipement n° 2018001 (5)	13 742,36	0,00	0,00
20190101	Opération d'équipement n° 20190101 (5)	0,00	0,00	0,00
20190102	Opération d'équipement n° 20190102 (5)	4 103 000,00	2 711 000,00	2 711 000,00
20190103	Opération d'équipement n° 20190103 (5)	1 126 000,00	856 000,00	856 000,00
20190201	Opération d'équipement n° 20190201 (5)	0,00	0,00	0,00
20190301	Opération d'équipement n° 20190301 (5)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20210301	Opération d'équipement n° 20210301 (5)	566 000,00	501 000,00	501 000,00
20210302	Opération d'équipement n° 20210302 (5)	125 000,00	194 000,00	194 000,00
20210303	Opération d'équipement n° 20210303 (5)	185 000,00	345 000,00	345 000,00
20210304	Opération d'équipement n° 20210304 (5)	65 000,00	66 000,00	66 000,00
20210305	Opération d'équipement n° 20210305 (5)	30 000,00	220 000,00	220 000,00
20210306	Opération d'équipement n° 20210306 (5)	85 000,00	365 000,00	365 000,00
20210401	Opération d'équipement n° 20210401 (5)	40 000,00	80 000,00	80 000,00
20220501	Opération d'équipement n° 20220501 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		11 117 604,84	7 307 000,00	7 307 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	285 337,01	195 000,00	195 000,00
10226	Taxe d'aménagement	285 337,01	195 000,00	195 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 348 000,00	1 252 000,00	1 252 000,00
1641	Emprunts en euros	639 000,00	783 000,00	783 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	105 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	574 000,00	469 000,00	469 000,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	30 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000 058,15	500 000,00	500 000,00
274	Prêts	58,15	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 653 395,16	1 947 000,00	1 947 000,00
4581201901	POLE CULTUREL SAINT DENIS (6)	897 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		897 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 668 000,00	9 254 000,00	9 254 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	40 000,00	50 000,00	50 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	40 000,00	50 000,00	50 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	19 200,00	20 000,00	20 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 700,00	2 000,00	2 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	900,00	1 000,00	1 000,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	7 000,00	8 000,00	8 000,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	200,00	1 000,00	1 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13918	Autres subventions d'équipement	11 000,00	18 000,00	18 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 600 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 600 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 640 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 308 000,00	9 304 000,00	9 304 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 304 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 077 505,94	4 581 000,00	4 581 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	500 000,00	500 000,00
1312	Subv. transf. Régions	345 000,00	315 000,00	315 000,00
1313	Subv. transf. Départements	8 000,00	210 000,00	210 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	229 505,94	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	45 000,00	50 000,00	50 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	971 000,00	600 000,00	600 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	425 000,00	1 182 000,00	1 182 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	622 000,00	570 000,00	570 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	1 432 000,00	1 154 000,00	1 154 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 788 000,00	1 945 000,00	1 945 000,00
1641	Emprunts en euros	3 184 000,00	1 476 000,00	1 476 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	574 000,00	469 000,00	469 000,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	30 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 865 505,94	6 526 000,00	6 526 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 057 430,99	1 070 000,00	1 070 000,00
10222	FCTVA	1 755 800,00	810 000,00	810 000,00
10226	Taxe d'aménagement	260 000,00	260 000,00	260 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	41 630,99	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 150 058,15	500 000,00	500 000,00
274	Prêts	58,15	0,00	0,00
27632	Créance Régions	150 000,00	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 207 689,14	1 570 000,00	1 570 000,00
4582201902	DELEGATION MO AVEC LA VILLE DE SABLE (5)	897 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		897 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 970 195,08	8 096 000,00	8 096 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 731 000,00	316 000,00	316 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	800 000,00	892 000,00	892 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	800 000,00	89 000,00	89 000,00
28031	Frais d'études	0,00	40 000,00	40 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	10 000,00	10 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	9 000,00	9 000,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	90 000,00	90 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	77 000,00	77 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	88 000,00	88 000,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	38 000,00	38 000,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	0,00	1 000,00	1 000,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	9 000,00	9 000,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	12 000,00	12 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	52 000,00	52 000,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	53 000,00	53 000,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	28 000,00	28 000,00
281571	Matériel roulant	0,00	83 000,00	83 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	15 000,00	15 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	21 000,00	21 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	20 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	119 000,00	119 000,00
28184	Mobilier	0,00	19 000,00	19 000,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	19 000,00	19 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 531 000,00	1 208 000,00	1 208 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 600 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 600 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 131 000,00	1 208 000,00	1 208 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		16 101 195,08	9 304 000,00	9 304 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 304 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2018001 (1)
LIBELLE : GARAGE MUTUALISE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		660 590,63	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 919,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	60 382,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	536,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	597 943,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	597 943,63	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20190101 (1)
LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		410 522,57	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	195 744,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	195 744,26	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	211 970,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	211 970,31	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20190102 (1)
LIBELLE : POLE SAINT DENIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 244 952,95	a 0,00	2 711 000,00	b 2 711 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	88 211,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	83 891,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 156 740,99	0,00	2 711 000,00	2 711 000,00	0,00
2313	Constructions	4 100 343,73	0,00	2 711 000,00	2 711 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	56 397,26	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 511 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 300 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	400 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	1 157 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	550 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	193 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	211 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	211 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20190103 (1)
LIBELLE : EXTERIEURS ET VOIRIES SAINT DENIS : POLE ET CINEMA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 440 279,76	a 0,00	856 000,00	b 856 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 196,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 836,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 435 083,76	0,00	856 000,00	856 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 435 083,76	0,00	856 000,00	856 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 900 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	961 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	961 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	939 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	939 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 044 000,00
---	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20190201 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		540 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20190301 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENT ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		133 689,30	a 0,00	1 000 000,00	b 1 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 826,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	28 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	103 863,30	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2313	Constructions	103 863,30	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 000 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	500 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	300 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	200 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20210301 (1)
LIBELLE : LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		295 358,11	a 0,00	501 000,00	b 501 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	22 843,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	22 843,62	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	272 514,49	0,00	475 000,00	475 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	272 514,49	0,00	475 000,00	475 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-501 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20210302 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS POUR LES SERVICES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		56 240,62	a 0,00	194 000,00	b 194 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 240,62	0,00	194 000,00	194 000,00	0,00
2184	Mobilier	1 829,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	54 410,96	0,00	194 000,00	194 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-194 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20210303 (1)
LIBELLE : TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		25 319,55	a 0,00	345 000,00	b 345 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 319,55	0,00	345 000,00	345 000,00	0,00
2313	Constructions	25 319,55	0,00	345 000,00	345 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-345 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20210304 (1)
LIBELLE : MATERIELS DE VOIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		46 765,51	a 0,00	66 000,00	b 66 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 901,51	0,00	66 000,00	66 000,00	0,00
21571	Matériel roulant	30 481,51	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 420,00	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-66 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20210305 (1)
LIBELLE : REHABILITATION DU SITE DU ROSAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	220 000,00	b 220 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-220 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20210306 (1)
LIBELLE : VEHICULES ET ENGIN ROULANTS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	365 000,00	b 365 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	365 000,00	365 000,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	225 000,00	225 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-365 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20210401 (1)
LIBELLE : OPAH-RU AIDES COMMUNAUTAIRES AUX LOGEMENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20220501 (1)
LIBELLE : MAISON DE SANTE PLURI PROFESSIONNELS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 447 000	1 140 000	111 000	0	3 567 000	240 000	100 000	0	201 000	906 000	1 542 000	9 254 000
- Equipements municipaux (2)		1 114 000	0	0	3 567 000	240 000	100 000	0	100 000	406 000	1 542 000	7 069 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		26 000	111 000	0	0	0	0	0	101 000	0	0	238 000
- Opérations financières	1 447 000											1 447 000
Dépenses d'ordre	50 000											50 000
Total dépenses de l'exercice	1 497 000	1 140 000	111 000	0	3 567 000	240 000	100 000	0	201 000	906 000	1 542 000	9 304 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	1 497 000	1 140 000	111 000	0	3 567 000	240 000	100 000	0	201 000	906 000	1 542 000	9 304 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 223 000	0	0	0	3 261 000	0	0	0	75 000	500 000	1 245 000	9 304 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	4 223 000	0	0	0	3 261 000	0	0	0	75 000	500 000	1 245 000	9 304 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	11 909 000	4 677 276	643 894	831 859	2 181 142	2 371 329	719 500	1 297 000	364 177	4 096 823	1 326 000	30 418 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	11 909 000	4 677 276	643 894	831 859	2 181 142	2 371 329	719 500	1 297 000	364 177	4 096 823	1 326 000	30 418 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	26 592 000	227 000	3 000	489 500	272 600	483 900	23 000	945 000	115 000	1 160 000	107 000	30 418 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	26 592 000	227 000	3 000	489 500	272 600	483 900	23 000	945 000	115 000	1 160 000	107 000	30 418 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 497 000	1 140 000	111 000	0	3 567 000	240 000	100 000	0	201 000	906 000	1 542 000	9 304 000
Dépenses réelles		1 447 000	1 140 000	111 000	0	3 567 000	240 000	100 000	0	201 000	906 000	1 542 000	9 254 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	195 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 252 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 252 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	20 000	0	0	100 000	75 000	0	195 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	111 000	0	0	0	0	0	21 000	0	0	132 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	3 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	539 000	539 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	500 000
Opérations d'équipement		0	1 140 000	0	0	3 567 000	220 000	100 000	0	80 000	331 000	1 000 000	6 438 000
2018001	GARAGE MUTUALISE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20190102	POLE SAINT DENIS	0	0	0	0	2 711 000	0	0	0	0	0	0	2 711 000
20190103	EXTERIEURS ET VOIRIES SAINT DENIS : POLE ET CINEMA	0	0	0	0	856 000	0	0	0	0	0	0	856 000
20190301	EQUIPEMENT ATTRACTIVITE ECONOMIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000
20210301	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES	0	501 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	501 000
20210302	MATERIELS ET MOBILIERS POUR LES SERVICES	0	194 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	194 000
20210303	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	0	345 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	345 000
20210304	MATERIELS DE VOIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 000	0	66 000
20210305	REHABILITATION DU SITE DU ROSAY	0	0	0	0	0	220 000	0	0	0	0	0	220 000

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
20210306	VEHICULES ET ENGIN ROULANTS	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	265 000	0	365 000
20210401	OPAH-RU AIDES COMMUNAUTAIRES AUX LOGEMENTS	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000	0	0	80 000
20220501	MAISON DE SANTE PLURI PROFESSIONNELS	0	0	0	0	0	0	100 000	0	0	0	0	100 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4581201901	POLE CULTUREL SAINT DENIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		4 223 000	0	0	0	3 261 000	0	0	0	75 000	500 000	1 245 000	9 304 000
Recettes réelles		3 015 000	0	0	0	3 261 000	0	0	0	75 000	500 000	1 245 000	8 096 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 070 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 070 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	3 261 000	0	0	0	75 000	0	1 245 000	4 581 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 945 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 945 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	500 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4582201902	DELEGATION MO AVEC LA VILLE DE SABLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		1 208 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 208 000
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	316 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	316 000

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
040	Opérat° ordre transfert entre sections	892 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	892 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		11 909 000	4 677 276	643 894	831 859	2 181 142	2 371 329	719 500	1 297 000	364 177	4 096 823	1 326 000	30 418 000
Dépenses réelles		10 701 000	4 677 276	643 894	831 859	2 181 142	2 371 329	719 500	1 297 000	364 177	4 096 823	1 326 000	29 210 000
011	Charges à caractère général	1 000	605 610	15 060	84 750	349 700	924 880	57 000	553 000	219 700	1 634 300	521 000	4 966 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	3 665 166	12 834	742 609	1 797 942	1 441 449	436 000	741 000	38 477	1 733 523	339 000	10 948 000
014	Atténuations de produits	10 390 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 390 000
022	Dépenses imprévues	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
65	Autres charges de gestion courante	0	384 500	616 000	4 500	32 500	4 000	226 500	3 000	106 000	729 000	466 000	2 572 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
67	Charges exceptionnelles	0	2 000	0	0	1 000	1 000	0	0	0	0	0	4 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
Dépenses d'ordre		1 208 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 208 000
023	Virement à la section d'investissement	316 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	316 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	892 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	892 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		26 592 000	227 000	3 000	489 500	272 600	483 900	23 000	945 000	115 000	1 160 000	107 000	30 418 000
Recettes réelles		26 542 000	227 000	3 000	489 500	272 600	483 900	23 000	945 000	115 000	1 160 000	107 000	30 368 000
013	Atténuations de charges	0	20 000	0	400	1 500	3 400	0	0	0	3 000	6 000	34 300
70	Produits des services, du domaine, vente	0	206 000	3 000	489 100	126 100	420 500	0	373 000	0	967 000	42 000	2 626 700
73	Impôts et taxes	18 892 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 000	18 915 000
74	Dotations et participations	7 650 000	0	0	0	145 000	60 000	23 000	572 000	115 000	170 000	0	8 735 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 000	36 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	21 000

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>50 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>50 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>50 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>50 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
2010002CC	01/01/2022	469 010,00	0,00	0,00	0,00	469 010,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		469 010,00	0,00	0,00	0,00	469 010,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 690 000,03									
1641 Emprunts en euros (total)					16 290 000,03									
2005001 CC	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2005	25/08/2005	25/09/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,680	EUR	A	P	O	A-1
2006001 CC	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2006	25/01/2006	25/03/2006	2 800 000,03	F	Taux fixe à 3.56 %	3,560	3,560	EUR	A	P	O	A-1
20070001CC - phase 1	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2007	25/03/2007	25/03/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370	EUR	A	P	O	A-1
20070001CC - phase 2	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2008	25/03/2008	25/03/2009	500 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
2009001CC	DEXIA CL	20/12/2006	31/08/2009	01/09/2010	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,231	EUR	A	P	O	A-1
2010001CC- SMAPAD	CREDIT AGRICOLE	22/07/2010	08/10/2010	20/10/2012	100 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,770	EUR	A	P	O	A-1
2010001CCI	CREDIT AGRICOLE	22/07/2010	07/03/2012	20/10/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,770	EUR	A	P	O	A-1
201501	CREDIT MUTUEL	23/12/2014	31/03/2014	05/08/2015	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.06 %	2,060	2,076	EUR	T	P	O	A-1
201601	SFIL CAFFIL	25/04/2016	05/05/2016	01/09/2017	390 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 1.13)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	1,130	1,152	EUR	T	C	O	A-1
2018001	CREDIT MUTUEL	29/06/2018	29/06/2018	28/02/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.95 %	1,950	1,964	EUR	T	P	O	A-1
202101	BANQUE POSTALE	13/01/2020	08/02/2021	01/06/2021	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.89 %	0,890	0,893	EUR	T	C	O	A-1
MIN537921EUR	BANQUE POSTALE	13/07/2021	13/07/2021	01/12/2022	2 000 000,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.63)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,630	0,641	EUR	X	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 400 000,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2010002CC	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	12/07/2010	10/12/2010	15/12/2011	1 400 000,00	V	Euribor 3M + 0.48	1,509	1,542	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					17 690 000,03									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 602 550,49					778 821,25	268 001,87	0,00	102 216,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 133 540,49					669 301,25	259 632,66	0,00	101 935,56
2005001 CC	N	0,00	A-1	193 167,37	2,73	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	62 076,65	7 108,56	0,00	1 273,04
2006001 CC	N	0,00	A-1	705 723,11	3,23	F	Taux fixe à 3.56 %	3,560	167 283,95	25 123,74	0,00	14 642,55
20070001CC - phase 1	N	0,00	A-1	1 371 211,53	15,23	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	60 989,91	59 921,94	0,00	43 737,74
20070001CC - phase 2	N	0,00	A-1	359 510,40	16,23	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	14 517,98	16 213,92	0,00	11 885,47
2009001CC	N	0,00	A-1	1 474 107,77	17,67	F	Taux fixe à 4.17 %	4,231	56 589,07	62 324,05	0,00	19 867,71
2010001CC- SMAPAD	N	0,00	A-1	70 581,74	14,80	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3 585,60	2 660,93	0,00	491,12
2010001CCI	N	0,00	A-1	352 908,68	14,80	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	17 927,98	13 304,66	0,00	2 455,60
201501	N	0,00	A-1	604 175,80	8,34	F	Taux fixe à 2.06 %	2,076	65 725,98	11 940,46	0,00	1 694,62
201601	N	0,00	A-1	273 000,00	10,42	F	Taux fixe à 1.62 %	1,630	26 000,00	4 264,66	0,00	322,34
2018001	N	0,00	A-1	1 808 101,46	21,91	F	Taux fixe à 1.95 %	1,964	66 495,47	34 773,69	0,00	2 830,11
202101	N	0,00	A-1	1 921 052,63	18,17	F	Taux fixe à 0.89 %	0,893	105 263,16	16 746,05	0,00	1 301,82
MIN537921EUR	N	0,00	A-1	0,00	20,67	V	(€STR(Postfixé) + 0.63)-Floor 0 sur €STR(Postfixé) Taux fixe à 0.9 %	0,641	22 845,50	5 250,00	0,00	1 433,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		469 010,00					109 520,00	8 369,21	0,00	281,20
2010002CC	N	0,00	A-1	469 010,00	3,96	F	Taux fixe à 1.76 %	1,798	109 520,00	8 369,21	0,00	281,20
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 602 550,49					778 821,25	268 001,87	0,00	102 216,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 602 550,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	26/11/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur premier investissement (valeur globale supérieur à 500 €)	1	26/11/2021
L	Logiciel informatique bureautiques	2	26/11/2021
L	Logiciels informatique Métiers	4	26/11/2021
L	Matériel informatique	4	26/11/2021
L	Téléphonie mobile	1	26/11/2021
L	Matériel et outillage (dont jeux)	5	26/11/2021
L	Matériel cuisine centrale	8	26/11/2021
L	Mobilier	10	26/11/2021
L	Matériel roulant	7	26/11/2021
L	Deux roues	5	26/11/2021
L	Immeubles productifs de revenus	15	26/11/2021
L	Cuisine centrale	15	26/11/2021
L	Instruments de musique	8	26/11/2021
L	Livres scolaires (suite changement de programme)	5	26/11/2021
L	Bacs gris	10	26/11/2021
L	Bacs jaunes	15	26/11/2021
L	Mobilier et matériel d'occasion	2	26/11/2021
L	Matériel roulant d'occasion (7 - nombre d'années d'ancienneté) (avec un minimum de 1 an)	7	26/11/2021
L	Instruments de musique d'occasion	4	26/11/2021
L	Etudes non intégrées aux travaux	5	26/11/2021
L	Elaboration des documents d'urbanisme	5	26/11/2021
L	Subventions d'équipements versées	5	26/11/2021
L	Subventions d'équipements versées	15	26/11/2021
L	Acquisition bateau Sablésien II	7	26/11/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	20 000,00		67 179,50	87 179,50	0,00	87 179,50
Comptes de tiers	20 000,00		67 179,50	87 179,50	0,00	87 179,50
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	20 000,00		67 179,50	87 179,50	0,00	87 179,50

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 028 000,00	I 1 028 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		783 000,00	783 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	783 000,00	783 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		245 000,00	245 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	195 000,00	195 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 028 000,00	0,00	0,00	1 028 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 778 000,00	III 2 778 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 570 000,00	1 570 000,00
10222	FCTVA	810 000,00	810 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	260 000,00	260 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
27632	Créance Régions	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	500 000,00	500 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 208 000,00	1 208 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des documents	89 000,00	89 000,00
28031	Frais d'études	40 000,00	40 000,00
28033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	9 000,00	9 000,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	90 000,00	90 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	77 000,00	77 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	88 000,00	88 000,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	38 000,00	38 000,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	1 000,00	1 000,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	9 000,00	9 000,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	12 000,00	12 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	52 000,00	52 000,00
28051	Concessions et droits similaires	53 000,00	53 000,00
28132	Immeubles de rapport	28 000,00	28 000,00
281571	Matériel roulant	83 000,00	83 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	15 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	21 000,00	21 000,00
28182	Matériel de transport	20 000,00	20 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	119 000,00	119 000,00
28184	Mobilier	19 000,00	19 000,00
28188	Autres immo. corporelles	19 000,00	19 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	316 000,00	316 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	2 778 000,00	0,00	0,00	0,00	2 778 000,00
---	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II		1 028 000,00
Ressources propres disponibles	IV		2 778 000,00
Solde	V = IV – II (6)		1 750 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					863 746,00	433 820,20											18 524,12	33 370,79
OPH SARTHE HABITAT	2009	C		CE	863 746,00	433 820,20	12,07	A	F	Taux fixe à 4,27 %	4,270	F	Taux fixe à 4,27 %	4,270	A-1	EUR	18 524,12	33 370,79
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					879 087,89	512 945,20											8 251,93	39 771,17
APEI SABLE SOLESMES	2012	P		CDC	240 000,00	164 000,00	20,42	A	F	Taux fixe à 0,8 %	0,795	F	Taux fixe à 0,8 %	0,800	A-1	EUR	1 284,09	8 000,00
APEI SABLE SOLESMES	2014	P		CE	64 064,98	42 763,30	11,09	M	F	Taux fixe à 2,27 %	2,294	F	Taux fixe à 2,27 %	2,294	A-1	EUR	935,46	3 403,57
APEI SABLE SOLESMES	2014	C		CE	134 968,22	94 868,90	16,09	M	F	Taux fixe à 2,43 %	2,457	F	Taux fixe à 2,43 %	2,457	A-1	EUR	2 239,98	5 868,24
APEI SABLE SOLESMES	2014	C		CE	127 196,49	12 580,17	0,68	M	F	Taux fixe à 1,27 %	1,277	F	Taux fixe à 1,27 %	1,277	A-1	EUR	66,58	12 580,17
APEI-FOYER HEBERGEMENT ST NICOLAS	2008	P		CREDIT MUTUEL	250 000,00	184 359,74	16,83	M	V	Livret A + 1.13	5,252	V	Livret A + 1.13	1,642	A-1	EUR	3 467,10	7 030,68
SAEM S.E.C.O.S	1994	P		CDC	62 858,20	14 373,09	4,58	A	V	Livret A + 1.3	5,800	V	Livret A + 1.3	2,050	A-1	EUR	258,72	2 888,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 098 146,72	3 344 563,19										32 072,45	101 837,77	
IMMOBILIERE PODELIHA	2008	P		CDC	450 350,80	379 957,31	36,58	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	4 939,45	8 061,97
IMMOBILIERE PODELIHA	2008	P		CDC	46 945,60	37 935,90	36,58	A	V	Livret A + (-0.2)	3,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	113,81	970,98
MANCELLE D'HABITATION	2009	P		CDC	10 310,00	7 985,66	27,58	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	87,84	245,09
MANCELLE D'HABITATION	2009	P		CDC	2 810,00	2 355,90	37,58	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	25,91	50,28
MANCELLE D'HABITATION	2010	P		CDC	231 601,40	187 261,50	28,58	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 059,88	5 517,17
MANCELLE D'HABITATION	2010	P		CDC	28 625,00	24 861,72	38,58	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	273,48	513,94
MANCELLE D'HABITATION	2010	P		CDC	60 879,00	47 346,47	28,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	142,04	1 565,09
MANCELLE D'HABITATION	2010	P		CDC	7 524,40	6 294,16	38,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	18,88	152,37
MANCELLE D'HABITATION	2014	P		CDC	13 906,80	11 762,40	32,08	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	1,050	A-1	EUR	123,51	339,62
MANCELLE D'HABITATION	2014	P		CDC	3 769,80	3 323,26	42,08	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	1,050	A-1	EUR	34,89	72,52
MANCELLE D'HABITATION	2016	P		CDC	107 827,20	95 608,41	34,08	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 290,71	2 661,09
MANCELLE D'HABITATION	2016	P		CDC	16 768,60	15 272,26	44,08	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	206,18	332,15

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MANCELLE D'HABITATION	2016	P		CDC	45 039,00	39 290,06	34,08	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	216,10	1 220,51
MANCELLE D'HABITATION	2016	P		CDC	7 427,60	6 661,61	44,08	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	36,64	165,34
MANCELLE D'HABITATION	2017	P		CDC	3 697,60	3 429,11	45,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	10,29	74,08
MANCELLE D'HABITATION	2017	P		CDC	17 775,20	16 127,79	35,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	48,38	445,42
MANCELLE D'HABITATION	2017	P		CDC	34 344,80	31 600,46	35,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	347,61	763,75
MANCELLE D'HABITATION	2017	P		CDC	7 194,80	6 763,02	45,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	74,39	123,44
OPH SARTHE HABITAT	1991	P		CDC	587,14	124,80	3,75	A	V	Livret A + 1.3	5,800	V	Livret A + 1.3	2,050	A-1	EUR	2,25	31,30
OPH SARTHE HABITAT	1995	P		CDC	107 263,13	28 238,29	5,58	A	V	Livret A + 1.2	5,800	V	Livret A + 1.2	1,952	A-1	EUR	480,05	4 748,09
OPH SARTHE HABITAT	1998	P		CDC	9 406,41	3 318,56	8,17	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	43,14	380,18
OPH SARTHE HABITAT	1998	P		CDC	64 028,59	9 602,95	1,33	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	A-1	EUR	528,16	4 647,78
OPH SARTHE HABITAT	1998	P		CDC	10 470,20	2 723,77	8,50	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	35,41	312,04
OPH SARTHE HABITAT	1998	P		CDC	6 184,19	2 171,23	8,50	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	28,23	248,74
OPH SARTHE HABITAT	1999	P		CDC	8 238,34	3 142,37	9,25	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	40,85	325,70
OPH SARTHE HABITAT	1999	P		CDC	7 671,23	2 926,05	9,25	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	38,04	303,28

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH SARTHE HABITAT	1999	P		CDC	25 976,22	9 858,22	9,58	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	128,16	1 021,80
OPH SARTHE HABITAT	1999	P		CDC	48 981,32	18 588,86	9,58	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	241,66	1 926,72
OPH SARTHE HABITAT	2000	P		CDC	10 347,93	4 379,92	10,08	A	V	Livret A + 0.8	3,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	56,94	409,68
OPH SARTHE HABITAT	2000	P		CDC	13 892,07	5 880,04	10,25	A	V	Livret A + 0.8	3,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	76,44	550,00
OPH SARTHE HABITAT	2000	P		CDC	10 450,38	4 423,28	10,25	A	V	Livret A + 0.8	3,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	57,50	413,74
OPH SARTHE HABITAT	2000	P		CDC	8 141,39	3 420,95	10,50	A	V	Livret A + 0.8	3,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	44,47	319,98
OPH SARTHE HABITAT	2000	P		CDC	14 409,18	5 667,45	10,58	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	73,68	530,11
OPH SARTHE HABITAT	2000	P		CDC	17 075,81	6 494,71	10,83	A	V	Livret A + 0.7	3,700	V	Livret A + 0.7	1,200	A-1	EUR	77,94	633,90
OPH SARTHE HABITAT	2002	P		CDC	10 435,17	5 838,48	15,58	A	V	Livret A + 0.7	3,700	V	Livret A + 0.7	1,200	A-1	EUR	70,06	333,17
OPH SARTHE HABITAT	2002	P		CDC	6 860,20	3 807,03	15,58	A	V	Livret A + 0.7	3,700	V	Livret A + 0.7	1,200	A-1	EUR	45,68	217,25
OPH SARTHE HABITAT	2007	P		CDC	77 799,00	58 305,71	25,58	A	V	Livret A + 0.8	3,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	757,97	1 899,26
OPH SARTHE HABITAT	2007	P		CDC	84 917,00	63 640,22	25,58	A	V	Livret A + 0.8	3,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	827,32	2 073,03
OPH SARTHE HABITAT	2009	P		CDC	432 121,31	328 439,57	26,83	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 612,84	10 513,59

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH SARTHE HABITAT	2002	P		CE	68 852,81	25 016,11	5,15	A	F	Taux fixe à 5.13 %	5,130	F	Taux fixe à 5.13 %	5,130	A-1	EUR	1 283,33	3 665,80
OPH SARTHE HABITAT	2017	P		CDC	64 598,20	59 583,43	35,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	655,42	1 357,93
OPH SARTHE HABITAT	2017	P		CDC	22 411,80	20 385,34	35,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	61,16	537,08
OPH SARTHE HABITAT	2016	P		CDC	24 321,40	19 856,28	18,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	268,06	945,37
OPH SARTHE HABITAT	2016	P		CDC	587 354,36	518 786,17	29,42	A	V	Livret A	0,750	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	2 593,93	14 690,28
OPH SARTHE HABITAT	2017	P		CDC	91 171,00	84 004,86	35,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	924,05	1 914,50
OPH SARTHE HABITAT	2017	P		CDC	39 102,80	35 525,19	35,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	106,58	935,96
OPH SARTHE HABITAT	2017	P		CDC	56 431,20	51 995,65	35,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	571,95	1 185,00
OPH SARTHE HABITAT	2017	P		CDC	18 671,80	16 963,47	35,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	50,89	446,93
OPH SARTHE HABITAT	2017	P		CDC	109 850,25	102 300,62	36,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	306,90	2 618,41
OPH SARTHE HABITAT	2017	P		CDC	32 358,49	30 621,51	46,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	91,86	607,64
OPH SARTHE HABITAT	2017	P		CDC	181 786,48	171 094,23	36,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 882,04	3 771,85
OPH SARTHE HABITAT	2017	P		CDC	57 834,72	55 293,97	46,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	608,23	904,76
OPH SARTHE HABITAT	2020	P		CDC	262 036,20	256 785,75	38,42	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 824,64	5 308,20

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH SARTHE HABITAT	2020	P		CDC	167 792,00	165 256,88	48,42	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 817,83	2 563,01
OPH SARTHE HABITAT	2020	P		CDC	154 148,40	150 515,52	38,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	451,55	3 643,78
OPH SARTHE HABITAT	2020	P		CDC	87 371,00	85 748,75	48,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	257,25	1 627,12
TOTAL GENERAL					5 840 980,61	4 291 328,59											58 848,50	174 979,73

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	233 828,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 046 823,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 280 651,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	21 839 271,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,86
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
20190301 EQUIPEMENT ATTRACTIVITE ECONOMIQUE	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00	166 971,00	1 000 000,00	1 433 029,00	1 000 000,00
20190103 EXTERIEURS ET VOIRIES POLE SAINT DENIS ET CINEMA	1 660 000,00	640 000,00	2 300 000,00	1 443 640,00	856 000,00	360,00	0,00
20190101 HALLE MONTREUX	3 336 000,00	0,00	3 336 000,00	410 523,00	0,00	0,00	2 925 477,00
20210301 LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES	1 726 000,00	0,00	1 726 000,00	295 358,00	230 000,00	1 200 642,00	970 642,00
20120304 MATERIELS DE VOIRIE	300 000,00	0,00	300 000,00	46 766,00	35 000,00	218 234,00	168 234,00
20210302 MATERIELS ET MOBILIERS POUR LES SERVICES	750 000,00	0,00	750 000,00	56 241,00	125 000,00	568 759,00	443 759,00
20210401 OPAH-RU AIDES COMMUNAUTAIRES AUX LOGEMENTS	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	140 000,00	560 000,00	420 000,00
20190102 POLE SAINT DENIS	7 500 000,00	414 000,00	7 914 000,00	5 381 934,00	2 711 000,00	117 444,00	0,00
20210305 REHABILITATION DU SITE ROSAY	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	190 000,00	60 000,00	30 000,00
20210303 TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	1 210 000,00	0,00	1 210 000,00	25 320,00	185 000,00	1 184 680,00	999 680,00
20210306 VEHICULES ET ENGINS ROULANTS	920 000,00	50 000,00	970 000,00	0,00	280 000,00	420 000,00	605 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		64,00	2,00	66,00	53,81	7,00	60,81
Adjoint Administratif	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	24,00	0,00	24,00	24,00	0,00	24,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	9,00	2,00	11,00	10,81	0,00	10,81
Attaché territorial	A	7,00	0,00	7,00	1,00	3,00	4,00
Attaché territorial Principal	A	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
Attaché territorial hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		86,00	4,00	90,00	81,33	3,00	84,33
Adjoint technique	C	20,00	0,00	20,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint technique principal de 1ère Classe	C	22,00	1,00	23,00	22,70	0,00	22,70
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	17,00	3,00	20,00	18,63	0,00	18,63
Agent de Maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise Principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		9,00	2,00	11,00	8,70	1,00	9,70
Agent social principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	2,00	3,00	1,70	1,00	2,70
Educateur de jeunes enfants Classe except	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmière cadre de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice de Classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		14,00	1,00	15,00	12,00	2,70	14,70
Educateur des APS	B	4,00	1,00	5,00	3,00	1,70	4,70
Educateur des APS principal de 1ère Classe	B	9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
Educateur des APS principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		27,00	22,00	49,00	23,60	12,20	35,80
Adjoint du Patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du Patrimoine principal de 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	0,51	0,00	0,51
Adjoint du Patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère Classe	B	7,00	8,00	15,00	10,28	1,00	11,28
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	5,00	12,00	17,00	1,50	9,20	10,70
Assistant de Conservation	B	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Assistant de Conservation Principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de Conservation Principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Professeur d'Enseignement Artistique Classe normale	A	5,00	1,00	6,00	4,31	0,00	4,31
Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		21,00	0,00	21,00	18,00	0,00	18,00
Adjoint d'Animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'Animation principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'Animation principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Animateur	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Animateur Principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur Principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Collaborateur de Cabinet	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		222,00	31,00	253,00	197,44	26,90	224,34

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère Classe	B	CULT	461	0,00	A CDI	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	444	0,00	A CDI	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	444	0,00	A CDI	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	506	0,00	A 3-2	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	415	0,00	A 3-2	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	444	0,00	A CDI	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	444	0,00	A CDI	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	399	0,00	A 3-2	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	444	0,00	A 3-2	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	444	0,00	A CDI	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	444	0,00	A CDI	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	458	0,00	A 3-2	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	415	0,00	A 3-2	
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	CULT	444	0,00	A 3-2	
Assistant de Conservation	B	CULT	372	0,00	A 3-2	
Assistant de Conservation	B	CULT	397	0,00	A 3-2	
Attaché territorial	A	ADM	611	0,00	A 3-3	
Attaché territorial	A	ADM	444	0,00	A 3-3	
Attaché territorial	A	ADM	642	0,00	A CDI	
Attaché territorial Principal	A	ADM	843	0,00	A CDI	
Attaché territorial Principal	A	ADM	946	0,00	A 3-3	
Collaborateur de Cabinet	A	OTR		0,00	A	
Educateur de jeunes enfants	A	MS	495	0,00	A 3-3	
Educateur des APS	B	SP	372	0,00	A 3-2	
Educateur des APS	B	SP	397	0,00	A CDI	
Educateur des APS principal de 1ère Classe	B	SP	547	0,00	A 3-2	
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	A 3-2	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	A 3-2	
Technicien	B	TECH	500	0,00	A 3-2	
Technicien Principal de 1ère Classe	B	TECH	684	0,00	A 3-2	
Technicien Principal de 2ème Classe	B	TECH	506	0,00	A 3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Administratif - Contrat non permanent	C	OTR	452	0,00	A 3	
Administratif - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Administratif - Contrat non permanent	C	OTR	364	0,00	A 3	
Administratif - Contrat non permanent	C	OTR	361	0,00	A 3	
Administratif - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Administratif - Contrat non permanent	C	OTR	358	0,00	A 3	
Administratif - Contrat non permanent	C	OTR	358	0,00	A 3	
Administratif - Contrat non permanent	C	OTR	358	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Animation - Contrat non permanent	C	OTR	387	0,00	A 3	
Culture - Contrat non permanent	C	OTR	444	0,00	A 3	
Culture - Contrat non permanent	C	OTR	444	0,00	A 3	
Culture - Contrat non permanent	C	OTR	444	0,00	A 3	
Culture - Contrat non permanent	C	OTR	444	0,00	A 3	
Culture - Contrat non permanent	C	OTR	444	0,00	A 3	
Culture - Contrat non permanent	C	OTR	444	0,00	A 3	
Culture - Contrat non permanent	C	OTR	444	0,00	A 3	
Culture - Contrat non permanent	C	OTR	444	0,00	A 3	
Emploi Insertion	C	OTR	SMIC	0,00	A Droit privé	
Médico social - Contrat non permanent	C	OTR	461	0,00	A 3	
Médico social - Contrat non permanent	C	OTR	356	0,00	A 3	
Médico social - Contrat non permanent	C	OTR	356	0,00	A 3	
Sport - Contrat non permanent	C	OTR	362	0,00	A 3	
Sport - Contrat non permanent	C	OTR	362	0,00	A 3	
Sport - Contrat non permanent	C	OTR	362	0,00	A 3	
Sport - Contrat non permanent	C	OTR	362	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	354	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	355	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	359	0,00	A 3	
Technique - Contrat non permanent	C	OTR	359	0,00	A 3	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à SABLE SUR SARTHE (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
15/12/2017 -	Société Publique Locale de Développement Touristique de la Vallée de la Sarthe		SPL	12 500,00
13/04/2018 -	SECOS		SEM	1 632,20
20/12/2018 -	SPL ATESART		SPL	250,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	OPH SARTHE HABITAT		OPH	2 854 546,39
-	MANCELLE D'HABITATION		SA HLM	505 943,81
-	SAEM S.E.C.O.S		Entreprise	14 373,09
-	APEI-FOYER HEBERGEMENT ST NICOLAS		Association	184 359,74
-	IMMOBILIERE PODELIHA		SA HLM	417 893,21
-	APEI SABLE SOLESMES		Association	314 212,38
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	VILDIS	VILDIS	Association	129 000,00
-	SPL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA VALLEE DE LA SARTHE	SPL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA VALLEE DE LA SARTHE	Service Publique Locale	245 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Mixte d'Aménagement du Parc d'Activités Départemental (SMAPAD)	01/01/1992	Contribution Statutaire	0,00
Syndicat Mixte Pays Vallée de la Sarthe	01/01/2002	Contribution Statutaire	60 000,00
Syndicat de l'Argance	01/01/2018	Subvention de fonctionnement	14 500,00
Syndicat de la Vègre Deux Fonts et Gée	01/01/2018	Subvention de fonctionnement	6 179,00
Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe	01/01/2019	Subvention de fonctionnement	116 892,00
Syndicat du Bassin de la Sarthe	01/01/2019	Subvention de fonctionnement	2 524,00
Syndicat Basses Vallées Angevines et Romme	01/01/2019	Subvention de fonctionnement	2 800,00
Comité Syndical Sarthe Numérique	07/02/2019	Contribution	9 000,00
Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié	01/03/2019	Subvention de fonctionnement	500,00
Syndicat mixte des gens du voyage	01/01/2020	Subvention de fonctionnement	48 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CIAS	CIAS DE SABLE SUR SARTHE	21/06/2003	- 21/06/2003	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissements	Zone d'activités économiques	01/01/1979	-	24720009000063	SPA	Oui
Redevance Incitative	Gestion des Déchets Ménagers	09/11/2011	216 - 09/12/2011	24720009000097	SPIC	Oui
Service Commun Production de Repas	Production de Repas	01/01/2019	- 01/01/2019	24720009000139	SPA	Oui
Assainissement des Eaux Usées	Assainissement des Eaux Usées	01/01/2020	041 - 02/04/2019	24720009000147	SPA et SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Bâtiment Tertiaire	Bâtiment 29 rue Saint Blaise		Délibération CdC 082-2018 - 13/04/2018	SPA

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 37

VOTES :

Pour : 37

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/01/2022

Présenté par le Président (1),
A Sablé sur Sarthe, le 04/02/2022
le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Sablé su Sarthe, le 04/02/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

CHEVALIER Daniel	
------------------	--

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/02/2022, et de la publication le 17/02/2022
A Sablé sur Sarthe, le 17/02/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.